

MAULD' INFO

DECEMBRE 2016



N°4

L'équipe municipale
La vie communale et associative
Informations pratiques

Mauldoises, Mauldois,

Je suis heureux de vous présenter le Mauld'info n°4 qui je l'espère, vous apportera un maximum d'informations sur notre village.

Je tenais cependant à revenir sur un point important « *les déjections canines* ». Nous avons déjà fait un rappel dans les numéros précédents mais je me rends compte que rien ne change ! Je ne voudrais pas devoir prendre la même décision que certaines communes voisines qui verbalisent !

Le colis des aînés (+de 65 ans) sera distribué le 24 décembre entre 9h et 12h.

Je me permets de vous rappeler également que le S.I.A.V.E.D. a mis en place le « Pass'Déchets » et qu'il est impératif d'en faire la demande. Si vous ne l'avez pas encore fait, il ne vous reste plus que quelques jours .

Je tenais à remercier toutes les personnes qui contribuent à la mise en page de ce journal et remercier également le centre hospitalier de Saint Amand Les Eaux pour l'aide qu'il nous apporte pour l'impression ! Nous avons signé une convention qui nous permet de réaliser une économie non négligeable.

J'adresse également mes remerciements à Antonio Pagliaroli pour le travail qu'il a effectué dans les numéros précédents. Suite à sa démission de ses fonctions d'adjoints aux affaires scolaires et du conseil municipal, Mme Christelle Copin a été élue (7 voix pour et 4 bulletins blancs) lors de la réunion de Conseil du mercredi 9 Novembre, Mme Audrey Martinage a également démissionné de ses fonctions de conseillère municipale.

Je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous samedi 7 janvier 2017 à 15h pour les vœux du maire à la salle des fêtes.

Bonne lecture.

Votre Maire

Nicolas Bouchez



CENTRE HOSPITALIER
S^T-AMAND-LES-EAUX

Merci à Michel THUMERELLE Directeur du centre Hospitalier, Cyril LENNE Directeur Adjoint chargé des finances et des ressources physiques, Michel DELCROIX du service reprographie, qui nous permettent d'éditer le MAULD'INFO.



Pose de rideaux dans la classe maternelle afin d'occulter la zone sieste.



En juillet, le Parc Naturel Régional Scarpe-Escout a procédé à l'élagage des arbres remarquables situés derrière la mairie.



Parc naturel régional Scarpe-Escout - Une autre vie s'invente ici

les arbres de l'ancien presbytère

31 Le chêne est l'arbre le plus répandu en France. Sous ce nom on retrouve de nombreuses espèces d'arbres et d'arbustes : chêne rouvre, chêne chevelu, chêne pubescent, chêne sessile. Celui-ci est un chêne pédonculé, ainsi nommé du fait de la taille importante du pédoncule portant le gland. Après le chêne, avec lequel il cohabite fréquemment en futaie, le hêtre est aussi une espèce très répandue en France. Il peut atteindre une hauteur de 30 à 40 mètres et vit en moyenne 300 ans. Ce sont des arbres à croissance lente et qui produisent donc des bois durs. Ces deux hêtres pourpres et ce chêne se dressent probablement à l'emplacement d'une ancienne chapelle dans le jardin de l'ancien presbytère. Ne subsiste qu'une croix près de l'un des hêtres. Cet ensemble d'arbres majestueux donne un caractère «forestier» au site. Ils sont visibles depuis la commune de Mortagne-du-Nord de l'autre côté de l'Escout.

Chêne pédonculé
Quercus robur

Hauteur estimée	24 m
Circonférence du tronc	2,90 m
Diamètre du tronc	0,95 m
Diamètre du houppier	env. 10 m

Hêtre pourpre
Fagus sylvatica « purpurea »

Hauteur estimée	23 m
Circonférence du tronc	3,50 m
Diamètre du tronc	1,10 m
Diamètre du houppier	env. 10 m

Suite à un inventaire mené en 1999 et complété en 2013, le Parc naturel régional a classé 59 arbres pour leur caractère insolite, rare, leur intérêt paysager ou patrimonial. Ces arbres représentent la richesse et la diversité du patrimoine arboré du territoire.

© PNR Scarpe-Escout 2014. Photo : © morgane205, pixabay.com

ARBRE REMARQUABLE

Parc naturel régional Scarpe - Escout



Système acoustique

Installation de baffles dans le restaurant scolaire par la société Hainaut Elec pour éviter la réverbération des sons.



Sécurité routière

Remise en peinture du marquage au sol des arrêts de bus, stops et passages piétons par le service technique.

Création d'une zone de stationnement dans la petite rue.



L'Amicale Laïque organise tout au long de l'année des actions pour les élèves de l'école Marcel Dhot.

Les actions de l'année 2016 (la vente de pizzas, de pâtisseries, de fleurs de Toussaint et le loto) nous ont permis d'offrir aux enfants la galette des rois, une séance de cinéma, les prix de fin d'année scolaire, un spectacle de marionnettes et les friandises de Noël.



Merci à tous les membres de l'Amicale qui se donnent sans compter ainsi qu'aux parents qui nous soutiennent.

Les parents qui souhaitent nous aider dans nos actions selon leur temps libre sont les bienvenus.

L'Amicale tient à remercier la municipalité, le service technique et le personnel de la Mairie pour leur aide financière, matérielle et logistique.

L'Amicale tient à remercier, la C.A.P.H pour le prêt de matériel, et aussi nos Conseillers Départementaux, Claudine Derœux et Eric Renaud pour leur aide financière.

Le Président
Mr Delcroix



Fête de l'école Marcel Dhot

C'est sous un soleil radieux que de nombreux parents se sont déplacés pour assister à la traditionnelle fête de fin d'année scolaire.

Dans son discours, Monsieur le Maire, Nicolas Bouchez a remercié les enseignants et l'ensemble des animateurs des NAP pour le travail accompli.

Les enfants ont animé cet après midi festif avec des chants et des danses, sur une mise en scène de "Le loup qui voulait faire le tour du monde", préparé par les enseignants et des parents volontaires.

Comme chaque année, l'Amicale Laïque a distribué des livres aux enfants et la Mairie a remis des dictionnaires aux élèves de CM2 en présence de Claudine Derœur et Eric Renaud, Conseillers Départementaux.

Les parents d'élèves ont organisé des jeux divers, maquillages et vente de pâtisseries.



DE SECOURS





Mauldoises, Mauldois,

Petit zoom sur la suite des festivités Mauld'Joie depuis le dernier numéro Mauld'info de septembre.

En juin, nous avons prévu d'organiser une brocante dans la rue de Chorette. L'édition de 2015 avait été un réel succès avec une cinquantaine d'exposants. Nous avons décidé de renouveler cette brocante après l'angle de la rue Bouchart et ce, jusqu'au gîte, suite à la demande de certains riverains. Seuls 15 exposants se sont inscrits. Nous avons pourtant tout mis en œuvre afin d'attirer le plus de monde possible (pub, radio, flyers...). Une buvette devait également être installée. Nous nous sommes de ce fait réservés le droit d'annuler cette manifestation. A l'avenir, nous espérons vivement que les riverains de la rue de Chorette se mobiliseront davantage puisqu'à plusieurs reprises le comité a reçu cette remarque : « il ne se passe jamais rien à la rue de Chorette ! » Nous sommes ouverts à toutes propositions.



Le 10 juillet, Mauld'Joie a décidé de réunir deux manifestations : le 14 juillet et la finale de la coupe d'Europe de football. Pourquoi cette date ? Nous étions en réelle compétition avec Mortagne du Nord qui accueillait Frank Michael le 13 juillet. Nous gardons en mémoire une seule image de ce 10 juillet : un village festif, dynamique et réuni sous la halle en masse, telle une grande famille. Un pur bonheur !

Nous avons débuté cette manifestation par un repas. Dès 5 heures du matin, les cuistots Fabien et Geoffrey étaient sur le pied de guerre afin de préparer un délicieux cochon à la broche. Nous remercions les 100 personnes inscrites, l'ensemble des membres de l'association et la municipalité pour la préparation.



L'après-midi, nous avons retransmis le tour de France sur un écran géant pour le bonheur des amateurs de cyclisme. En fin d'après midi, le centre de loisirs, sous la direction de Marie et son équipe, nous a fait l'honneur d'un superbe spectacle disco préparé en seulement 3 jours.



C'est ensuite le Cover de Claude François qui est monté sur scène pour un spectacle de qualité sonorisé par MC sonorisation et animé par Philippe Picq.



La soirée s'annonce très festive avec la retransmission en direct de la finale de l'Euro France-Portugal sur écran géant, et effectivement, cela a été une réussite : nous étions plus de 500 personnes sous la halle. Beaucoup d'habitants des villages voisins se sont joints à nous.



La soirée s'est achevée avec le traditionnel feu d'artifice organisé par la municipalité.

Nous n'avons plus qu'à vous donner rendez-vous en **2018**, même endroit, même heure pour **la coupe du monde !!**



Repartons maintenant au 28 octobre pour la soirée jeunes sur le thème Halloween. 37 enfants ont répondu présent à notre invitation. Cet effectif reste insuffisant et nous nous demandons si cette festivité vaut le coup d'être maintenue. Pour autant, nous avons passé une très belle soirée en musique. Bravo aux enfants qui ont joué le jeu de se déguiser! C'était réussi.

Je termine en remerciant les villageois qui participent activement à nos manifestations. Je tiens également à citer toutes les personnes qui œuvrent à la réussite des événements; les membres de l'association, Christelle, Kathalya, Caroline, Bérangère, Ruddy, André, Nicolas, Jean-Claude, Philippe et Sandro ainsi que le service technique.

Nous vous tiendrons informés des prochaines animations... N'hésitez pas à nous rejoindre sur notre page Facebook « Comite Mauld'joie ».

Passez de très belles fêtes de fin d'années.

Le Président
Philippe Passion

Dates à retenir

- 18/12/2016 Marché de Noël de Reims
- 05/02/2017 Loto (salle des fêtes)
- 01/05/2017 Foire artisanale/Brocante 14h à 20h + expo photos (rue du mortier + halle + cour de l'école)
- 06/05/2017 Diner Spectacle (Salle des fêtes)

Inauguration du mémorial Lucien Vastesaege

Beaucoup de monde le dimanche 25 septembre lors de l'inauguration du Mémorial Lucien Vastesaege, en compagnie de son épouse Monique, de ses enfants et petits enfants, et nombreux amis.

De l'émotion dans le discours prononcé par Monsieur le Maire, Nicolas Bouchez, qui a retracé la vie associative de Lucien. Alain Bocquet, Député-Maire de Saint-Amand-Les-Eaux, Claudine Derceux et Eric Renaud, Conseillers Départementaux ont fait les éloges de *Lulu*. Dans son discours, André Gabez, président du comité de Sports et Loisirs et de la New Team a repris quelques anecdotes, et là les visages se sont illuminés de souvenirs passés avec lui. Un grand merci à vous tous.



INFORMATIONS

Espace Numérique de Proximité Maulde

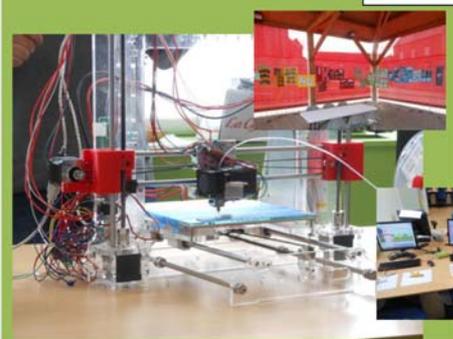
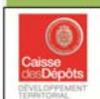
Horaires et modifications



Programmations ateliers

Juillet 2016-

Juin 2017



HORAIRES HABITUELS HORS VACANCES SCOLAIRES

Jours	Matin	Après-midi	Soir
Lundi	Fermé	15h-18h (Accès libre)	18h-20h (Atelier)
Mercredi		14h30-16h (Accès libre)	16h-18h (Atelier)
Vendredi	Fermé		18h-20h (Atelier)
Samedi	10h-14h (Accès libre)		Fermé

A QUOI SERT L'E.N.P. de MAULDE ?

Tout d'abord, l'espace numérique de proximité est un lieu d'accès et d'initiation aux outils informatiques, bureautiques, internet et multimédia. Une borne WIFI vient d'être mise en place et vous pouvez alors venir vous connecter au sein de l'espace avec votre propre ordinateur portable, tablette, Smartphone.... Un code vous est délivré une fois inscrit.

L'E.N.P. est aussi un lieu d'échanges et de rencontres de personnes débutantes ou plus confirmées... pour venir il suffit juste de s'inscrire, cela est gratuit. L'animatrice est à la disposition de l'utilisateur pour le conseiller, l'aider, l'accompagner dans l'utilisation de ses outils. Elle anime également les ateliers mis en place et propose des thèmes en fonction des besoins des usagers et/ou de ses compétences.

MATERIEL A VOTRE DISPOSITION

- 18 postes (OS seven)
- Webcams
- 1 scanner
- 1 casque par poste
- 1 lecteur de carte mémoire
- Imprimantes noir et blanc et couleur
- Ecran et vidéoprojecteur
- Logiciels bureautiques (Word, Excel, Publisher, Open office, Pinnacle, Gimp, Photoscape...) et Internet



PROGRAMMATION JUILLET 2016 - JUIN 2017

L'espace numérique de Maulde vous propose sa programmation pour la prochaine rentrée et vous informe que pour y participer il faudra s'y inscrire soit auprès de l'animatrice, par téléphone au 03-27-41-16-23 ou par mail eyger-basemaulde@outlook.fr.

Cette programmation reste néanmoins susceptible d'évoluer en fonction des imprévus (formations suivies par l'animatrice).

JOURS	Plages horaires Juillet/Août
LUNDI 11 JUILLET	18h-20h (accès libre)
VENDREDI 15	18h-20h (Atelier : Comment installer une imprimante)
SAMEDI 16	10h-18h (accès libre)
LUNDI 18	18h-20h (accès libre)
VENDREDI 22	18h-20h (accès libre)
SAMEDI 23	10h-18h (accès libre)
LUNDI 25	18h-20h (Atelier : Comment installer une imprimante)
VENDREDI 29	18h-20h (accès libre)
SAMEDI 30	10h-18h (accès libre)
LUNDI 01 AOUT	10h-18h (accès libre + atelier : 16h-18h : scanner ses documents)
MARDI 02	10h-18h (accès libre)
MERCREDI 03	10h-18h (accès libre + atelier : 16h-18h : scanner ses documents)
JEUDI 04	10h-18h (accès libre)

L'espace numérique sera fermé du **Vendredi 05 Août au Samedi 10 Septembre 2016 inclus**. Réouverture le **Lundi 12 Septembre 2016** aux horaires habituels.

Périodes	Horaires proposés	
	Lundi 18h-20h Mercredi 16h-18h	Vendredi 18h-20h
	Thèmes proposés	Thèmes proposés
Lundi 12 Septembre au Vendredi 21 Octobre	Préparation photos du calendrier 2017 avec Photoscape	Traitement de texte (créer un document avec photos...)
Lundi 07 Novembre au Vendredi 16 Décembre	CALENDRIER 2017	
Lundi 09 Janvier 2017 au Vendredi 10 Février	Raccourcis clavier trucs et astuces	Création de dossiers, transférer ses photos
Lundi 20 Février au Vendredi 07 Avril	Création montage vidéo retouche photo	Comment avoir internet chez soi ? (tablette, PC...)
Lundi 24 Avril et Mercredi 26 Avril	Atelier Impôts : comment se télédéclarer ?	
Lundi 01 Mai au Vendredi 26 Mai	Créer son adresse mail et comment envoyer des mails, des pièces jointes...	L'ordinateur et ses fonctionnalités... (panneau de configuration)
Lundi 22 mai au Vendredi 30 Juin	Les réseaux sociaux... comment créer son propre compte et les dangers	Windows 10, 8,7, XP : quelles différences, comment s'y retrouver...

Alexis : l'accordéon ... avec passion !

Maulde a toujours été un village aux multiples talents. C'est pourquoi nous consacrons notre désormais traditionnelle rubrique « portrait » à un jeune artiste mauldois :

Alexis Passion, accordéoniste, dont la renommée a dépassé depuis longtemps les frontières du Valenciennois. Une nouvelle source de fierté pour Maulde !



Alexis Passion commence à étudier la musique à l'âge de huit ans à l'Ecole de Musique de Saint Amand les Eaux. A l'âge de quatorze ans, il intègre l'Ecole de Musique de Guy Deplus, à Vieux- Condé.

C'est là qu'il fait une rencontre qui sera déterminante pour sa future carrière d'accordéoniste : Dorothee LHOIR. Elle sera à la fois son professeur et son modèle.

Elle jouera un rôle décisif dans l'orientation musicale d'Alexis. C'est avec elle qu'il développera son style, bien sûr, mais aussi son goût pour l'interprétation de musiques variées, exploitant toutes les possibilités de son instrument.

Et elles sont nombreuses !

Alexis aime régulièrement rappeler qu'il a de la chance de jouer de l'accordéon grâce aux encouragements de deux femmes:

Dorothee LHOIR bien sûr, mais aussi sa grand-mère, Madame Régina Lecocq, qui était une grande passionnée d'accordéon.



Le parcours d'Alexis est déjà impressionnant : lauréat du concours «Les agrégations Hohner»(Association internationale des Professionnels de l'accordéon agréé par Hohner, l'une des plus grandes marques d'accordéons, avec Cavagnolo et Victoria) en 2009 ; premier concert public à Mortagne du Nord, en 2011, avec le soutien de Philippe PICQ, producteur artistique de la société Enzo Productions...

L'année 2014 sera décisive pour Alexis. Cette année-là, il est invité à la célèbre émission de Michel Pruvost, « Sur un air d'accordéon », sur la chaîne WEO, en direct du grand cabaret « Le vieux Berquin » à Lille.

A partir de cette date, Alexis enchaîne les concerts et les passages à la télévision : le « Bal Pop » en Picardie, concerts en série avec l'orchestre de Dorothee Lhoir « Accordéons-nous », concerts avec l'orchestre de l'école de musique de Marly, dans un répertoire très relevé (Richard Galliano, Astor Piazzola, musiques de films tels Pirates des Caraïbes, etc.) ainsi que de nombreux thés dansants.

Alexis Passion est également un invité régulier du Festival des Belles Bretelles à Hergnies, notamment avec la participation de son frère Lucas à la batterie.

Alexis a aussi, pendant un temps, joué de la clarinette au sein de l'Ecole Intercommunale de Musique de Mortagne. Dans cet orchestre, il a joué avec sa famille : son frère Lucas (batterie), sa maman (clarinette) et son papa (trombone) ! Mais ce fut aussi pour lui l'occasion de collaborer avec d'autres musiciens confirmés de Maulde : Christelle, Caroline, Zoé, Nicolas, Florian...

Pendant la préparation de cet article, Alexis nous a confié pourquoi il était tombé amoureux de l'accordéon : « L'image ringarde du joueur d'accordéon tend à disparaître et ce n'est que justice, parce que l'accordéon n'est pas un instrument désuet. Il est doté de facettes souvent inconnues du public. Il peut passer facilement du style musette au classique, du jazz à la zumba ! »

Quoi qu'il en soit, l'accordéon a trouvé en Alexis Passion un défenseur de grande qualité. Pour s'en convaincre, il suffit d'écouter le CD qu'il vient juste de sortir.

Alexis animera, comme il le fait souvent, le repas du Club des Aînés à Maulde, le dimanche 11 décembre 2016.

Un vent de fraîcheur souffle sur le monde de l'accordéon !

Repas CCAS

Le dimanche 2 octobre, le CCAS recevait les aînés de la commune. 89 convives avaient répondu à l'invitation de la commune. Dans son discours, Nicolas Bouchez a excusé les personnes qui n'ont pas su se déplacer, pour raison de santé. Une pensée particulière pour les personnes décédées durant cette année. Il a aussi remercié pour sa présence Monsieur Eric Renaud, Conseiller Départemental.

Les aînés ont apprécié le repas concocté par Nicolas Lorthioir, chef cuisinier, et accompagné, pour le service, par les membres du CCAS et autres bénévoles.

Les doyens de cette journée mis à l'honneur

Micheline Laboureur et Fernand Caby



Concert d'Automne

Grand moment musical pour le 28ème concert d'automne en l'église Saint Pierre de Maulde avec le récital de Fabien Wils et l'ensemble orchestral de l'EIMME, sous la direction de messieurs Daniel Ribaucourt et Nicolas Duviol. Les mélomanes ont pu apprécier leurs talents.

Fabien Wils, après ses études de musicologie à Lille III, puis un **Diplôme de Fin d'Etudes** en piano à 20 ans et une médaille d'or en écriture musicale, il devient professeur de piano à l'EIMME et professeur au collège Fernig. Il fonda l'association "Musique en Nord" qui anime des réceptions et présente des spectacles sur la musique.



Commémoration du 11 novembre 1918



Beaucoup de monde au monument aux morts afin de commémorer le 11 novembre 1918.

Monsieur le Maire, Nicolas Bouchez, était entouré des anciens combattants, des élus, des jeunes sapeurs pompiers, des enfants de l'école Marcel Dhot, accompagnés de leurs enseignants, Mesdames Élisabeth Delcroix, Caroline Duvivier et Monsieur Clodoré, directeur. De nombreuses personnes de la commune et des environs, ont également participé à la cérémonie.

Suite aux discours prononcés par Messieurs le Maire et Jacques Beaury, Président de l'association des anciens combattants, des gerbes ont été déposées au monument.

Les enfants de l'école ont entonné en chœur la Marseillaise accompagnés par l'EIMME.



Remise des prix des maisons fleuries

Résultat du concours des maisons fleuries 2016

Jérémy Delguste, adjoint aux fêtes a procédé à la lecture des lauréats par catégorie.



Catégorie façade fleurie

1er prix: Duchateau Jacqueline
2ème prix ex-æquo: Passion Nadine
et Saucez Lericque Loïc et Romy

Deman Patrick - Fournier Marie Paule
Delcroix Cathy - Vincent Bérangère
Blairon Éliane - Blairon Alain
Laug Catherine - Dujardin Jeannine

Catégorie avec jardinnet fleuri

1er prix: Dhondt Michel
2ème prix: Duhamel Viviane
3ème prix: Beaury Marie José

Boone Dominique - Guislain Évelyne
Mollet Christine - Flament Denise



Catégorie cadre verdoyant

1er prix: Forrez Caroline et Sébastien
2ème prix: Griffa Francine
3ème prix: Delcourt Mercédès

Duchateau Nathalie - Bouchez Nicole
Simon Yvette - Desmons Béatrice
Lohez Claudine - Messiaen Monica

Catégorie ferme fleurie

Dusart Christiane

La municipalité et les membres du jury ont félicité les 28 lauréats pour le fleurissement de leurs façades et jardinets.

Tous les participants ont reçu fleurs et cadeaux et le rendez-vous est déjà pris pour 2017.

Un grand bravo à vous tous.

Remerciements aux membres du jury:
Mercédès, Claire, Jean-Claude, Joël et Alexis,
avec la participation de Tanguy.



Document destiné aux particuliers

DÉCHÈTERIES

VOTRE MOYEN D'ACCÈS CHANGE !

A partir du 09 janvier 2017



Où
je badge ?



Je badge



Plus simple et plus rapide



SIAVED
Producteur de Ressources

Conception, réalisation : service communication SIAVED - Impression : Imprimerie Roué



SIAVED
Producteur de Ressources

S, route de Lourches - 59282 DOUCHY-LES-MINES
Tél. 03 27 43 78 99 Fax. 03 27 43 86 67 E-mail : infos@siaved.fr

IMPORTANT : à compter du 09 janvier 2017, aucune personne ne pourra accéder aux déchèteries sans badge d'identification.

A partir du lundi 09 janvier 2017, l'accès aux déchèteries du SIAVED pour les habitants résidant sur l'une de ses communes ne sera autorisé que sur présentation d'un badge.

Un badge, pour quoi faire ?

Le badge doit permettre d'identifier rapidement chaque particulier se présentant à l'entrée de la déchèterie afin de permettre l'optimisation future du service.

Comment obtenir son badge d'entrée ?

Pour obtenir son badge, chaque particulier doit remplir un formulaire (ci-joint), joindre les pièces justificatives et retourner l'ensemble au :
 → SIAVED 5 route de Lourches 59282 DOUCHY LES MINES
 → ou le remettre au gardien de la déchèterie la plus proche de son domicile.



Le SIAVED procède alors à l'enregistrement informatique des formulaires et à l'envoi du badge. Celui-ci est envoyé directement par courrier au domicile des personnes qui en ont fait la demande.

Un seul badge est établi par foyer gratuitement. Le badge est personnel, nominatif, numéroté et répertorié et demeure la propriété du SIAVED. Un second badge peut-être délivré par famille au prix de 5€.

Responsabilité de l'utilisateur

- Tout changement doit être signalé au SIAVED dans les meilleurs délais.
- En cas de changement de domicile, il suffit d'en voyer vos nouvelles coordonnées afin que le SIAVED puisse modifier votre adresse.
- En cas de déménagement hors du territoire, votre badge devra être retourné au SIAVED.
- En cas de perte ou de vol, il convient de prévenir le SIAVED qui désactivera le badge égaré. L'édition d'un nouveau badge vous sera alors facturée : 5€.
- Le badge est délivré pour une durée illimitée.

Cependant, le SIAVED se réserve le droit de suspendre la validité du badge en cas de :

- non respect du règlement
- non utilisation du badge pendant une période de 1 an
- prêt de son badge à un professionnel ou autre

DOCUMENT RÉSERVÉ AUX PARTICULIERS

Demande d'attribution de badge d'accès aux déchèteries du SIAVED

Attention : un seul badge sera délivré par foyer gratuitement, le deuxième badge sera facturé 5€

Je soussigné(e) : Madame Monsieur (écrire en majuscule - merci)
 (*) Champs obligatoires

Nom(*) :
 Prénom(*) :
 Adresse(*) :
 Code postal(*) :
 Commune(*) :
 Téléphone fixe :
 Téléphone mobile :
 Courriel :
 Plaques d'immatriculation du (des) véhicule(s) :

N°invariant :
 (ce numéro est indiqué sur votre taxe d'habitation)
 Composition de la famille :
 célibataire en couple avec enfant(s). Combien.....
 sans enfant

Justificatifs à joindre impérativement (documents conservés par le SIAVED) :

- copie de la carte nationale d'identité, de la carte de séjour ou du passeport,
- justificatif de domicile (ex : copie de la dernière facture d'électricité, de gaz, d'avis d'imposition...).

Déchets principalement apportés en déchèterie :
 Estimation du volume par jour/par semaine/ par mois :
 Fréquence des apports :

Souhaitez-vous un deuxième badge? Oui Non

Possédez-vous un composteur? Oui Non
 Si non, êtes-vous intéressé(e)? Oui Non

Toute demande incomplète ne sera pas prise en compte.
 je certifie l'exactitude des renseignements fournis, ainsi que la validité des justificatifs produits.

Fait à
 Le

Votre badge vous sera transmis, par courrier, à l'adresse indiquée ci-dessus avant le 09 janvier 2017.

Ce formulaire complété est à retourner, accompagné des justificatifs à l'adresse suivante : SIAVED - 5, route de Lourches 59282 DOUCHY-LES-MINES ou le remettre au gardien de la déchèterie la plus proche du domicile

FLINES-LES-MORTAGNE

COLLEGE FERNIG

Aller		PLACE	
		<i>Du Lundi au vendredi</i>	Ligne 108*
FLINESLES-MORTAGNE	FLINES-ROULLON	7:35	
	ECOLE-DECOBECQ	7:36	
	LEGES-PLACE	7:38	
	CHAPELLE-DOULEURS	7:41	
	FOURNIER	7:42	
	FLINES-PLACE	7:43	
MORTAGNE	URBAIN	7:44	
	MORTAGNE-PLACE	7:46	
	MORTAGNE-PONT-SARRE	7:47	
MAULDE	MORTAGNE-GARE	7:49	
	SABOTIER	7:50	
	FACTEUR	7:52	
	MAULDE-PLACE	7:54	←
	FACTEUR	7:56	
	SABOTIER	7:58	
	MORTAGNE-GARE	7:59	
MORTAGNE	COLLEGE-FERNIG	8:01	

* direction Saint Amard SNCF

Retour	PLACE	PLACE		PLACE	PLACE	
		SOLAIRE 1709	SOLAIRE 1707			Ligne 108*
		<i>Mardi-Vendredi</i>	<i>Lundi-Mardi-Vendredi</i>			<i>Du Lundi au vendredi</i>
MORTAGNE	COLLEGE-FERNIG	12:40	17:05	COLLEGE-FERNIG	15:59	
	MORTAGNE-GARE	12:44	17:11	MORTAGNE-GARE	16:01	
MAULDE	SABOTIER	12:44	17:12	SABOTIER	16:02	
	FACTEUR	12:45	17:14	FACTEUR	16:04	
	MAULDE-PLACE	12:47	17:16	MAULDE-PLACE	16:06	
	FLIEDELATRIQUETTE	12:50	17:17	FACTEUR	16:08	
	MORTAGNE-PONT-SARRE	12:55	17:22	SABOTIER	16:10	
MORTAGNE-DU-NORD	MORTAGNE-PLACE	12:57	17:24	MORTAGNE-GARE	16:11	
	URBAIN	12:58	17:25	MORTAGNE-PONT-SARRE	16:11	
	FLINES-PLACE	13:00	17:26	FLIEDELAPOSTIE	16:13	
FLINESLES-MORTAGNE	FOURNIER	13:00	17:26	MORTAGNE-PLACE	16:14	
	CHAPELLE-DOULEURS	13:01	17:27	URBAIN	16:15	
	LEGES-PLACE	13:04	17:29	FLINES-PLACE	16:17	
	ECOLE-DECOBECQ	13:06	17:30	FOURNIER	16:17	
	FLINES-ROULLON	13:09	17:33	CHAPELLE-DOULEURS	16:18	

* direction Saint Amard SNCF

THUN / MAULDE

COLLEGE FERNIG

Aller	DU LUNDI AU VENDREDI	PLACE
		L223 SCOLAIRE 1840
THUN SAINTAMAND	MARE	07:55
	LEVALENTHUN	07:56
	LEPINSON	07:58
MAULDE	RUE DELA TRINQUETTE	08:00
	MAULDE PLACE	08:01
	FACTEUR	08:02
	SABOTIER	08:05
MORTAGNE DU NORD	GARE	08:06
	PONT DELA SORFFE	08:06
	COLLEGE FERNIG	08:08



Retour		PLACE		
		L223		
		SCOLAIRE 1841	SCOLAIRE 1842	SCOLAIRE 1843
		Mardi	Lundi-Mardi-Judi-Vendredi	
MORTAGNE DU NORD	COLLEGE FERNIG	12:40	15:55	17:05
	MORTAGNE PONT DELA SORFFE	12:41	15:56	17:06
	MORTAGNE GARE	12:42	15:57	17:07
	SABOTIER	12:43	15:58	17:08
MAULDE	FACTEUR	12:45	16:00	17:10
	MAULDE PLACE	12:47	16:02	17:12
	RUE DELA TRINQUETTE	12:48	16:03	17:13
THUN SAINTAMAND	LEPINSON	12:49	16:04	17:14
	LEVALENTHUN	12:51	16:06	17:16
	THUN MARE	12:53	16:08	17:18



FLINES-LES-MORTAGNE

LYCÉE COUTEAUX

Aller	Du Lundi au Vendredi	PLACE		
		SCOLAIRE 1710	LIGNE 108*	
FLINES-LES-MORTAGNE	FLINES ROUILLON	7:05	6:35	7:35
	ECOLE DECOBECQ	7:07	6:36	7:36
	LEGIES PLACE	7:08	6:38	7:38
	CHAPELLE D. DOULEURS	7:11	6:41	7:41
	FOURNIER	7:12	6:42	7:42
	FLINES PLACE	7:12	6:43	7:43
MORTAGNE DU NORD	URBAIN	7:13	6:44	7:44
	MORTAGNE PLACE	7:14	6:46	7:46
	MORTAGNE PONT SCARPE	7:15	6:47	7:47
	MORTAGNE GARE	7:16	6:49	7:49
MAULDE	SABOTIER	7:17	6:50	7:50
	FACTEUR	7:18	6:52	7:52
	MAULDE PLACE	7:19	6:54	7:54
	RUE DE LA TRINQUETTE	7:21	-	-
NIVELLE	RUE DUTRIEUX	7:29	-	-
	IMPASSE VIEILLE RUE	7:29	-	-
	RUE BOUTAQUE	7:31	-	-
MAULDE	FACTEUR	-	6:56	7:56
	SABOTIER	-	6:58	7:58
MORTAGNE	MORTAGNE GARE	-	6:59	7:59
	COLLEGE FERNIG	-	-	8:01
CHATEAU L'ABBAYE	CHATEAU GRAND RUE	-	7:03	8:03
	RUE DE FLINES	-	7:03	8:03
	RUE DE LA FONTAINE	-	7:05	8:05
	RUE DU RIEU	-	7:06	8:06
	RUELLE DU BOIS	-	7:08	8:08
	HAUTERIVE	-	7:09	8:09
NIVELLE	RUE DE LA CHASSE	-	7:09	8:09
	NIVELLE PONT	-	7:12	8:12
	NIVELLE CALVAIRE	-	7:13	8:13
SAINT AMAND LES EAUX	ROUTE DE CONDE	-	7:18	8:18
	LYCEE COUTEAUX	7:40	7:19	8:19

* direction St Amand SNCF

FLINES-LES-MORTAGNE

LYCÉE COUTEAUX

Retour	PLACE	PLACE				
		SCOLAIRE 1709	SCOLAIRE 1720	LIGNE 108		
		Mercredi	Lundi-Mardi- Jeudi-Vendredi	Mercredi	Du Lundi au Vendredi	
SAINT AMAND LES EAUX	LYCEE COUTEAUX	12:15	16:40	17:13	16:59	17:50
	NOTRE DAME DES ANGES	-	16:56	-	-	-
	RUE DUTRIEUX	12:20	17:00	-	-	-
	IMPASSE VIEILLE RUE	12:21	17:01	-	-	-
	RUE BOUTAQUE	12:22	17:02	-	-	-
NIVELLE	ROUTE DE CONDE	-	-	17:13	16:59	17:50
	NIVELLE CALVAIRE	12:23	17:02	17:18	17:04	17:55
	NIVELLE PONT	12:25	17:04	17:20	17:06	17:57
	RUE DE LA CHASSE	12:27	17:05	17:21	17:07	17:58
	HAUTERIVE	12:28	17:06	17:22	17:08	17:59
	RUELLE DU BOIS	12:29	17:06	17:22	17:08	17:59
	RUE DU RIEU	12:30	17:08	17:24	17:10	18:01
	RUE DE LA FONTAINE	12:32	17:09	17:26	17:12	18:03
CHATEAU L'ABBAYE	RUE DE FLINES	12:34	17:11	17:27	17:13	18:04
	CHATEAU GRAND RUE	12:35	17:12	17:27	17:13	18:04
	COLLEGE FERNIG	12:40	-	-	-	-
	MORTAGNE DU NORD	MORTAGNE GARE	12:44	17:14	-	-
MAULDE	SABOTIER	12:44	17:14	-	-	18:10
	FACTEUR	12:45	17:15	-	-	18:12
	MAULDE PLACE	12:47	17:17	-	-	18:14
	FACTEUR	-	-	-	-	18:16
	SABOTIER	-	-	-	-	18:18
	MORTAGNE GARE	-	-	-	-	18:19
	RUE DE LA TRINQUETTE	12:50	17:20	-	-	-
	MORTAGNE DU NORD	MORTAGNE PONT SCARPE	12:55	17:24	17:31	17:17
MORTAGNE DU NORD	PONT DE L'ESCAUT	-	17:25	-	-	-
	RUE DE LA POSTE	-	17:26	17:32	17:18	18:21
	MORTAGNE PLACE	12:52	17:27	17:33	17:19	18:22
	URBAIN	12:58	17:28	17:34	17:20	18:23
	FLINES PLACE	13:00	17:30	17:36	17:22	18:25
FLINES-LES-MORTAGNE	FOURNIER	13:00	17:30	17:36	17:22	18:25
	CHAPELLE D. DOULEURS	13:01	17:31	17:37	17:23	18:26
	LEGIES PLACE	13:04	17:34	17:41	17:27	18:30
	ECOLE DECOBECQ	13:06	17:36	17:42	17:28	18:31
	FLINES ROUILLON	13:09	17:39	17:44	17:30	18:33

LECELLES / THUN
LYCÉE COUTEAUX

Aller	PLACE	LIGNE 223	
		SCOLAIRE 1844	SCOLAIRE 1845
		du Lundi au Vendredi	
LECELLES	ROBREUX	7:11	7:38
	LECELLES EGLISE	7:13	7:39
	LE DOIGNON	7:14	7:40
	POINT DU JOUR	7:15	7:41
	TUYAU BONA	7:17	7:43
	CAILLOU	7:18	7:44
	PONT DES TURCS	7:20	7:46
	DELTOMBE	7:21	7:47
	PASSAGE A NIVEAU	7:23	7:49
	LECELLES MAIRIE	7:25	7:51
	LASSON	7:26	7:52
	LA FROIDURE	7:27	7:53
	BOUT DE CHORETTE	7:28	7:54
MAULDE	GITE DE CHORETTE	7:29	7:55
	BOUCHART	7:30	7:56
	CHORETTE	7:31	7:57
LECELLES	ROUTE DE TOURNAI	7:33	7:59
	PERDRIX	7:36	8:03
SAINT AMAND LES EAUX	ROUTE DE CONDE	7:44	-
	LYCEE COUTEAUX	7:45	-
	COLLEGE MOULIN BLANC	-	8:15
	LYCEE COUTEAUX	-	8:40

Aller	PLACE	Ligne 223	
		du Lundi au Vendredi	du Lundi au Vendredi
		SAINT AMAND LES EAUX	ST AMAND SNCF
DUNANT	6:50		7:26
ST AMAND EGLISE	6:52		7:28
ST AMAND HOPITAL	6:52		7:28
MALECOT	6:52		7:28
LYCEE COUTEAUX (rue du Thumelart)	6:53		7:29
ROUTE DE CONDE	6:53		7:30
NIVELLE	6:58		7:36
THUN ST AMAND	THUN MAIRIE		7:00
	LE VAL EN THUN	7:02	7:40
	LE PINSON	7:04	7:42
MAULDE	CHORETTE	7:08	7:46
	BOUCHART	7:09	7:47
	GITE DE CHORETTE	7:10	7:48
LECELLES	BOUT DE CHORETTE	7:10	7:48
	LA FROIDURE	7:12	7:50
	LASSON	7:13	7:51
	LECELLES MAIRIE	7:15	7:53
	LECELLES EGLISE	7:16	7:54
	LE DOIGNON	7:17	7:55
	POINT DU JOUR	7:18	7:56
	TUYAU BONA	7:20	7:58
	LES AUGUSTINES	7:21	7:59
	ROUTE DE ROUBAIX	7:23	8:00
SAINT AMAND LES EAUX	PLACE GAMBETTA	7:24	8:02
	COLLEGE MOULIN BLANC	-	8:06
	ST AMAND SNCF	7:27	8:12
	DUNANT	7:29	8:14
	LYCEE COUTEAUX (devant lycée)	7:35	8:20

LECELLES / THUN
LYCÉE COUTEAUX

	PLACE	PLACE		
		LIGNE 223		
		SCOLAIRE 1847	SCOLAIRE 1848	SCOLAIRE 1850
Retour		Mercredi	du Lundi au Vendredi	Lundi-Mardi- Jeudi-Vendredi
SAINT AMAND LES EAUX	LYCEE COUTEAUX	12 :15	-	-
	COLLEGE MOULIN BLANC	12 :35	16 :35	17 :40
	INSTITUTION NOTRE DAME DES ANGES	12 :45	-	-
	LYCEE COUTEAUX	-	16 :45	17 :50
LECELLES	ROUTE DE CONDE	-	16 :46	17 :51
	PERDRIX	12 :47	16 :53	17 :58
	ROUTE DE TOURNAI	12 :50	16 :57	18 :02
MAULDE	CHORETTE	12 :51	16 :58	18 :03
	BOUCHART	12 :52	16 :59	18 :04
	GITE DE CHORETTE	12 :53	17 :00	18 :05
LECELLES	BOUT DE CHORETTE	12 :54	17 :01	18 :06
	LA FROIDURE	12 :55	17 :02	18 :07
	LASSON	12 :56	17 :03	18 :08
	LECELLES MAIRIE	12 :58	17 :05	18 :10
	PASSAGE A NIVEAU	12 :59	17 :06	18 :11
	DELTOMBE	13 :01	17 :08	18 :13
	PONT DES TURCS	13 :02	17 :09	18 :14
	CAILLOU	13 :04	17 :11	18 :16
	TUYAU BONA	13 :06	17 :13	18 :18
	POINT DU JOUR	13 :07	17 :14	18 :19
LE DOIGNON	13 :08	17 :15	18 :20	
LECELLES EGLISE	13 :09	17 :16	18 :21	
	ROBREUX	13 :12	17 :19	18 :24

LECELLES / THUN

LYCÉE COUTEAUX

Retour		PLACE				
		SCOLAIRE 1709	SCOLAIRE 1720	LIGNE 108		
		Mercredi	Lundi-Mardi- Jeudi-Vendredi	Mercredi	Du Lundi au Vendredi	
SAINT AMAND LES EAUX	LYCEE COUTEAUX	12:15	16:40	17:13	16:59	17:50
	NOTRE DAME DES ANGES	-	16:56	-	-	-
NIVELLE	RUE DUTRIEUX	12:20	17:00	-	-	-
	IMPASSE VIEILLE RUE	12:21	17:01	-	-	-
	RUE BOUTAQUE	12:22	17:02	-	-	-
	ROUTE DE CONDE	-	-	17:13	16:59	17:50
	NIVELLE CALVAIRE	12:23	17:02	17:18	17:04	17:55
	NIVELLE PONT	12:25	17:04	17:20	17:06	17:57
	RUE DE LA CHASSE	12:27	17:05	17:21	17:07	17:58
	HAUTERIVE	12:28	17:06	17:22	17:08	17:59
	RUELLE DU BOIS	12:29	17:06	17:22	17:08	17:59
	RUE DU RIEU	12:30	17:08	17:24	17:10	18:01
CHATEAU L'ABBAYE	RUE DE LA FONTAINE	12:32	17:09	17:26	17:12	18:03
	RUE DE FLINES	12:34	17:11	17:27	17:13	18:04
	CHATEAU GRAND RUE	12:35	17:12	17:27	17:13	18:04
	COLLEGE FERNIG	12:40	-	-	-	-
MORTAGNE DU NORD	MORTAGNE GARE	12:44	17:14	-	-	18:09
	SABOTIER	12:44	17:14	-	-	18:10
MAULDE	FACTEUR	12:45	17:15	-	-	18:12
	MAULDE PLACE	12:47	17:17	-	-	18:14
	FACTEUR	-	-	-	-	18:16
	SABOTIER	-	-	-	-	18:18
	MORTAGNE GARE	-	-	-	-	18:19
	RUE DE LA TRINQUETTE	12:50	17:20	-	-	-
MORTAGNE DU NORD	MORTAGNE PONT SCARPE	12:55	17:24	17:31	17:17	18:19
	PONT DE L'ESCAUT	-	17:25	-	-	-
	RUE DE LA POSTE	-	17:26	17:32	17:18	18:21
	MORTAGNE PLACE	12:52	17:27	17:33	17:19	18:22
	URBAIN	12:58	17:28	17:34	17:20	18:23
FLINES-LES-MORTAGNE	FLINES PLACE	13:00	17:30	17:36	17:22	18:25
	FOURNIER	13:00	17:30	17:36	17:22	18:25
	CHAPELLE D. DOULEURS	13:01	17:31	17:37	17:23	18:26
	LEGIES PLACE	13:04	17:34	17:41	17:27	18:30
	ECOLE DECOBECQ	13:06	17:36	17:42	17:28	18:31
	FLINES ROUILLON	13:09	17:39	17:44	17:30	18:33

ATTENTION: heures d'hiver
Uniquement le samedi de 18h00 à 21h30

*A partir du mardi 12 juillet 2016 présent tout les mardis et samedis.
 Au niveau du rond point de Maulde De 17h30 à 22h00*



Family's Food

Sandwichs Salades Soupes Américains
 Spécialités maison ...

Tel : 06.46.41.79.80 Commandes possible par téléphone.



ZUMBA KIDS
 by ELO ELO

MAULDE
 Salle des fêtes (près de l'église)
 Petite Rue - 59158 Maulde (France)

ZUMBA-BABYDANCE de 2,5 à 6 ans
 lundi de 16h45 à 17h30

ZUMBA-DANCE de 7 à 12 ans
 lundi de 17h30 à 18h15

VIENS DANSER
 ET T'AMUSER
 EN MUSIQUE !

TARIF ENFANTS
 40€ le trimestre de 10 cours

Elodie BRONIER
 Instructeur Zumba certifié
 06.58.15.11.01
 0497/03.38.46
 f Zumba Elo Elo
 elodie_bronier@hotmail.com

*Carte de membre et d'assurance obligatoire : 8€ (valable pour la saison 2016-2017 de Zumba Elo Elo)



Rappel

Législation déjections canines

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections de son animal sur toute ou partie du domaine public communal.



Monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone (CO) est **un gaz asphyxiant indétectable : il est invisible, inodore et non irritant**. Il se diffuse très vite dans l'environnement et peut être mortel en moins d'une heure. L'intoxication au monoxyde de carbone se produit après l'inhalation de ce gaz, issu de la combustion des matières organiques dans des conditions d'apport insuffisant en oxygène, ce qui empêche l'oxydation complète en dioxyde de carbone (CO₂).

Le monoxyde de carbone provoque l'intoxication en se fixant sur les globules rouges (via la respiration et les poumons) et en empêchant ces globules de véhiculer correctement l'oxygène dans l'organisme.

Maux de têtes, nausées, vomissements, sont les symptômes qui doivent alerter.

Si ces symptômes sont observés chez plusieurs personnes dans une même pièce ou qu'ils disparaissent hors de cette pièce, cela peut être une intoxication au monoxyde de carbone.

Dans ce cas, il est nécessaire d'aérer, d'évacuer le lieu et d'appeler les urgences en composant le 15 ou le 112.

Les conseils

Pour limiter les risques d'intoxication au monoxyde de carbone au domicile, il convient de :

- avant chaque hiver, faire systématiquement **vérifier et entretenir les installations** de chauffage et de production d'eau chaude et les conduits de fumée par un professionnel qualifié ;
 - tous les jours, **aérer au moins dix minutes**, maintenir les systèmes de ventilation en bon état de fonctionnement et ne jamais boucher les entrées et sorties d'air ;
 - **respecter les consignes d'utilisation** des appareils à combustion : ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu ;
- placer impérativement les **groupes électrogènes à l'extérieur** des bâtiments ; **ne jamais utiliser pour se chauffer des appareils non destinés à cet usage** : cuisinière, brasero, barbecue, etc.

Un détecteur de fumée (Détecteur Avertisseur Autonome de Fumée : DAAF) est un dispositif de détection incendie qui permet, grâce au déclenchement d'un puissant signal d'alarme, de prévenir les occupants d'un logement en cas de départ de feu, et notamment la nuit durant leur sommeil. Cet appareil obligatoire et indispensable, constitue donc une solution simple, sûre et efficace pour prévenir tout type d'incendies domestiques.

Un détecteur de monoxyde est un dispositif de détection qui permet, grâce au déclenchement d'un signal sonore ou visuel, de prévenir les occupants d'un logement en cas d'émanation de monoxyde de carbone, et notamment la nuit durant leur sommeil. Cet appareil indispensable, constitue donc une solution simple, sûre et efficace pour prévenir toute d'émanation de monoxyde de carbone.



Présentation des vœux du Maire

le samedi 7 janvier 2017

NOUVEAU

Dès le prochain numéro du Mauld'Info, il sera possible aux entreprises et artisans de la commune d'y mettre leur publicité sous forme de pavé et cela gratuitement.

La demande doit être déposée en mairie.

Par souci d'équité, tous les pavés auront la même dimension et le document devra être de bonne qualité.

Communiqué de la Gendarmerie

L'hiver approche.

Avec le changement d'heure, nous pouvons constater que l'obscurité tombe désormais très tôt et nos interventions se multiplient pour des déclenchements d'alarme ou le signalement d'individus suspects, et dans certains cas la constatation de cambriolages.

Les personnes mal intentionnées profitent de la situation du moment pour faire du repérage notamment en fin d'après-midi. En effet, ils constatent que des domiciles dont les volets ne sont pas fermés, sont sans éclairage. Au travers de cela, un message est transmis à ces délinquants qui en l'absence d'éclairage, savent que les occupants sont absents. On multiplie ainsi les risques de vol avec effraction. Pour lutter efficacement contre les cambriolages, il est possible d'éclairer quelques pièces de la maison pour démontrer une présence dans les lieux. Ainsi la personne mal intentionnée portera son choix sur un autre lieu.

Si votre emploi du temps ne vous permet pas de rentrer à votre domicile avant la tombée de la nuit, éclairez votre maison, votre propriété, avec des dispositions simples tels qu'un minuteur, un éclairage extérieur sur détecteur. Vous allez transmettre un message qui là est en votre faveur, puisque vous démontrez votre présence.

Horaires d'ouverture de la mairie au public**LUNDI: 9h00 - 12h00 / 15h00 - 17h00****MARDI: 15h00 - 17h00****MERCREDI: 9h00 - 12h00****JEUDI: 15h00 - 17h00** **VENDREDI: 9h00 - 12h00 / 15h00 - 17h00**

Vu le peu de fréquentation lors de l'ouverture de la mairie les 1ers et 3èmes samedis du mois, la mairie sera désormais fermée le samedi matin.

Cependant, pour certains actes administratifs (carte d'identité) ou pour rencontrer un élu, il y aura toujours la possibilité pour les personnes qui ne peuvent pas venir pendant les heures d'ouverture de la mairie, de prendre un rendez-vous en fonction de leurs disponibilités, en semaine, en fin de journée ou le samedi.

La mairie sera fermée le lundi 26 décembre 2016.

Du mardi 27 décembre au vendredi 30 décembre, une permanence sera assurée par les adjoints de 10h à 12h00.

Listes électorales : inscriptions avant le 31 décembre 2016.

- Les jeunes ayant été recensés pour la Journée Défense Citoyenneté seront automatiquement inscrits sur les listes électorales à 18 ans.
- Inscription en ligne sur les listes électorales possible sur le site «Service public».
- Possibilité de télécharger le formulaire Cerfa 12669*01 + notice n°5114-01 sur le site «service public», rubrique Papiers-Citoyenneté. Le formulaire rempli sera à déposer en mairie, accompagné d'une copie d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- Inscription en mairie: formulaire à remplir (fournir pièce d'identité et justificatif de domicile de moins de 3 mois).



Maulde et son histoire...

A chaque nouveau numéro de notre Mauld'Info, nous publierons un épisode de l'histoire de Maulde. Vous découvrirez au fil des lectures les événements qui ont façonné notre village tel que nous le connaissons aujourd'hui...

2). Maulde et ses origines...

Un château fort, bâti probablement à l'époque des invasions normandes, juste à ce confluent, aurait appartenu au comte de Tournai sous les derniers mérovingiens.

Au Xe siècle, il fut pris et détruit par Herbert, comte de Vermandois. En 932, Arnoul, fils du comte de Flandre le prit à son tour et enfin, on ne sait à la suite de quels événements, il redevint la propriété des comtes de Tournai au XIème siècle.

En 1213, lorsque se forme la grande coalition contre Philippe Auguste, Le comte de Tournai entra en rébellion. Les Flamands s'emparèrent de Tournai par trahison. À peine la ville fut-elle rentrée sous l'autorité royale que les Français s'en allèrent détruire de fond en comble le château de Mortagne.

Pendant le règne de Philippe le Bel, une trêve est intervenue. Le roi licencia son armée pour aller rejoindre la reine de Tournai où il entra le 9 octobre 1297. Quelques jours après, il reprit la route de Paris. Les Flamands en profitèrent et s'en vinrent piller Saint Amand, Maulde et Hollain. Les Tournaisiens prirent les armes et les envahisseurs furent repoussés.

Au moins de janvier 1314, Philippe le Bel prit définitivement possession de Mortagne et de ses dépendances.

Maulde fut donc, à partir de cette époque, réunie au domaine royal et suivit le sort de la seigneurie de Mortagne qui, en 1380, pendant la minorité de Charles VI, appartient à Enguerrand de Coucy, puis par le traité d'Arras au duc de Bourgogne, Philippe le Bon. Reprise par Louis XI, à la mort de Charles le téméraire, elle fut cédée à son échanson Guillaume de Thouars dont les héritiers ont possédé la terre de Mortagne jusqu'aux approches de la révolution.

Il n'y eut interruption qu'en 1513. À cette date, Henri VIII d'Angleterre donna la seigneurie à Antoine, Baron de Ligne. Le traité de Cambrai en 1529, rendit Mortagne et Maulde à ses propriétaires légitimes.

Parmi les différents seigneurs, nous notons Antoine de Maulde, baron de Mortagne, époux de Jeanne de Ligne en 1646.

À suivre...

Janvier

Samedi 7 : Vœux du Maire.

Février

Dimanche 5 : Loto organisé par Mauld'Joie.

Samedi 18 : Présentation de l'équipe New Team à 17h00.

Mars

Samedi 11 : Souper dansant organisé par Sports et Loisirs.

Dimanche 19 : Cérémonie commémorative des Accords d'Evian.

Avril

Samedi 1 : Repas organisé par l'Amicale Laïque.

Dimanche 2 : 34^{ème} édition du Parcours du Cœur à 10h
avec la participation des différentes associations de la commune.

Dimanche 30 : Journée de la déportation.

Mai

Lundi 1^{er} : Cérémonie de remise des médailles du travail et des noces d'or.
Brocante et foire artisanale organisées par Mauld'Joie
Halle et rue du Mortier de 11h à 20h.

Samedi 6 : Dîner spectacle organisé par Mauld'Joie.

Lundi 8 : Cérémonie de la Victoire 1945
Défilé et dépôt de gerbe au monument aux morts à 10h.

Juin

Weekend de la ducasse :

Samedi 17 : 11^{ème} prix cycliste UFOLEP organisé par Sports et Loisirs et New Team.
19h Concert de musique offert par la Municipalité.

Vendredi 9 : Fête de l'école Marcel Dhot.

Juillet

Samedi 8 : Festivités organisées par Mauld'Joie, soirée années 80
Feu d'artifice offert par la Municipalité.

Vendredi 14 : Fête Nationale, défilé et dépôt de gerbe au monument aux morts à 10h00.

Vendredi 21 : Fête du centre aéré.

Dimanche 23 : Fête du club Amitié Rencontres Loisirs Mauldois.

Août

Samedi 26 : 4^{ème} Brocante organisée par Sports et Loisirs Grand Rue de 10h à 20h.

Septembre

Weekend de la ducasse :

Dimanche 24 : 11^{ème} prix cycliste UFOLEP Lucien Vastesaeager
organisé par Sports et Loisirs et New Team.

Octobre

Dimanche 1 : Repas du CCAS offert par la municipalité.

Samedi 14 : Loto organisé par l'Amicale Laïque.

Samedi 28 : Assemblée générale New Team au restaurant scolaire.

Novembre

Dimanche 5 : 29^{ème} Concert d'Automne proposé par la Municipalité à 16h00.

Samedi 11 : Commémoration de l'armistice, défilé et dépôt de gerbe au monument aux morts à 10h00.
Remise des récompenses du Concours des Maisons Fleuries par la Municipalité à 11h00.

Samedi 18 : Souper dansant organisé par Sports et Loisirs.

Décembre

Mardi 5 : Hommage aux morts de la guerre d'Algérie – Tunisie – Maroc.
Défilé et dépôt de gerbe au monument aux morts à 11h00.

Vendredi 15 : Fête de Noël de l'école en collaboration avec l'Amicale Laïque.



MAULDE

